

VIETNAM: Le blogueur Truong Duy Nhat condamné à deux ans d'emprisonnement en appel

PARIS-GENÈVE, le 30 juin 2014 (OBSERVATOIRE & CVDDH). *Le 26 juin, la plus haute juridiction du Vietnam a confirmé la peine d'emprisonnement prononcée contre le blogueur Truong Duy. L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, un programme conjoint de la FIDH et de l'OMCT, et le Comité Vietnam pour la Défense des Droits de l'Homme (CVDDH) dénoncent la décision du Tribunal populaire suprême et appellent le gouvernement vietnamien à le libérer, ainsi que tous les défenseurs des droits de l'Homme actuellement détenus à travers le pays.*

Le 26 juin 2014, la Tribunal populaire suprême, à Danang (Centre du Vietnam), a confirmé en appel la peine de deux ans d'emprisonnement prononcée contre le blogueur **Truong Duy Nhat** pour avoir publié des articles critiquant le gouvernement sur son blog « *Un point de vue différent* ». Le 4 mars 2014, Truong Duy Nhat avait été condamné par un tribunal de Danang à deux ans de prison sur le fondement de l'article 258(2) du Code pénal (« *abus des libertés démocratiques pour nuire aux intérêts de l'État* »). Lors des débats en appel, Truong Duy Nhat n'a pas eu le droit de défendre le contenu des 12 articles qui motivaient les poursuites. Le blogueur était détenu depuis son arrestation par la police, le 26 mai 2013.

Truong Duy Nhat est un ancien journaliste qui écrivait pour des journaux dirigés par l'État, « *Bao Cong An Quang Nam Danang* » (Journal de la Sécurité de Quang Nam Danang) et « *Dai Doan Ket* » (Journal de la Grande Solidarité). En 2011, il avait démissionné pour se consacrer à son blog « *Mot Goc Nhin Khac* » (Un point de vue différent), qui s'est distingué pour ses critiques à l'encontre du gouvernement. Dans son blog, Truong Duy Nhat critiquait fréquemment les cadres du gouvernement, y compris le Premier Ministre, du point de vue des droits fondamentaux garantis par la loi vietnamienne et les traités internationaux de protection des droits humains signés par le Vietnam.

Nos organisations appellent les autorités vietnamiennes à libérer immédiatement et sans condition Truong Duy Nhat ainsi que les défenseurs des droits de l'Homme qui purgent actuellement de longues peines de prison ou attendent d'être jugés ainsi qu'à abroger immédiatement les lois draconiennes qui restreignent gravement la liberté d'opinion et d'expression.

Nos organisation réitèrent leur appel aux autorités vietnamiennes à garantir en toutes circonstances la possibilité pour les défenseurs des droits de l'Homme de mener leurs activités légitimes sans entrave ni crainte des représailles, en conformité avec la

Quê Me

Quê Me: Action for democracy in Vietnam & Vietnam Committee on Human Rights

<http://queme.org/fr>

Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'Homme et de la
Déclaration universelle des droits de l'Homme.

Pour plus d'information, contacter :

**CVDDH : Penelope Faulkner (Vietnamien/Français/Anglais) : +33 1 45 98 30
85**

FIDH : Arthur Manet : +33 1 43 55 25 18

OMCT : Delphine Reculeau : +41 22 809 49 39